

Accord

La croissance au nom du profit n'a plus de sens

Lettre du jour

A propos de l'article intitulé «Vaud et Genève unis dans la défense de leurs intérêts» (24 heures du 9 novembre 2011).

Vaud et Genève veulent associer leurs destins. S'agit-il de Vaud et Genève ou de Lausanne et Genève? Sont mentionnés la mobilité, la formation et la recherche, l'accueil des formations sportives et organisations internationales et finalement le domaine de la santé. Force est de reconnaître que, pour Vaud, seul le «Grand-Lausanne» possède ces infrastructures (UNIL, EPFL, CHUV, CIO, etc.). Le reste du canton servira à construire encore plus de villas horribles pour accueillir toute cette croissance démesurée.

On parle de renforcer la mobilité entre les villes? Sérieusement, pourquoi



Travailler à la maison pour éviter d'encombrer les autoroutes ou de s'entasser dans les trains?

faudrait-il construire encore plus de routes et de voies de chemin de fer plutôt que de repenser la mobilité? Le va-et-vient entre

Genève et Lausanne n'a pas de sens. Incitons les gens à habiter dans la ville où ils travaillent, simplement. Ces pendulaires

s'entassent dans les trains ou sur les autoroutes pour aller planter leur nez sur un écran d'ordinateur. Ils peuvent très bien le

faire depuis la maison. Pensons mieux, soyons courageux, changeons notre manière désuète d'envisager le travail.

Pour les infrastructures, il faut les préserver, mais pas à n'importe quel prix. Faire venir des expatriés à tour de bras pour les «parquer» dans des villas hors de prix dans les campagnes ne fait aucun sens. L'indigène lambda en a marre de voir son canton subir la pression de la «betonite» pour accueillir la pression démographique. A ce rythme, en 2030, la nature sera limitée au Salève, au Marchairuz et au Pays-d'Enhaut. Triste sort!

Vaud et Genève doivent endosser le rôle de précurseurs de la croissance intelligente. Faisons beaucoup mieux en repensant l'essentiel, en remettant l'humain au milieu du débat. Qu'on arrête avec les vieux principes qui ont montré leurs limites.

Dr David Humair, président des Vert'libéraux Broye-Vully

Chasse Epargnons-leur une longue agonie

Je constate avec tristesse et colère l'augmentation du nombre de renards contaminés par la gale. Ils courent, comme pris de folie par les démaigeaisons et s'arrachent le pelage, condamnés à une longue agonie pour finir par crever de froid et de faim.

Cette contagion est essentiellement provoquée par le surnombre des renards, conséquence du désintérêt des chasseurs depuis que sa fourrure n'est plus recherchée. N'ayant pas d'animosité à l'encontre des chasseurs, je suis cependant lourdement déçu d'apprendre que leur motivation est essentiellement pécuniaire, il faut bien rentabiliser le permis. Pendant que les renards pullulent, ce sont des dizaines de milliers d'animaux sauvages qui sont en quelque sorte «confisqués» par une petite minorité aux regards émerveillés d'une majorité qui souhaiterait aussi «profiter» de la présence d'espèces qui se raréfient. A l'exemple des sangliers dans le canton de Vaud où 600 individus ont été tirés en 2009. Habitant en pleine nature à 1200 m, je peux assurer qu'il devient très rare d'observer des blaireaux, des lièvres, des blaireaux et même des cervidés.

Alors, chers concitoyens chasseurs, laissez-nous chasser encore quelques belles images

d'animaux qui n'ont déjà plus assez de place pour survivre, et prenez pitié de ces pauvres renards en soulageant leurs souffrances et en diminuant leur nombre.

Philippe Breitler, Mauborget

Troc L'économie pour les nuls

Dès que l'humanité s'est sédentarisée dans le croissant fertile, le troc s'est imposé en tant qu'échange de produits pour assurer la survie de tous. Mais ces produits n'arrivaient pas forcément à maturité en même temps, d'où l'invention du crédit: je te donne une certaine quantité de blé en attendant que tes vaches me donnent les veaux correspondant à la valeur équivalente négociée. Bien sûr, les aléas de la météo et de l'élevage mal maîtrisé conduisaient à modifier ces valeurs d'échange: c'est la logique loi de l'offre et de la demande.

En gardant les mêmes exemples mais en les transférant à notre époque, on découvre qu'il y a des chacals qui vont miser sur une mauvaise récolte et se faire un max de viande, et des parasites qui vont parier sur une faible natalité du bétail et se faire un max de blé! Et sans mettre la main à la pâte!

La moralité? Mais il y a longtemps qu'il n'y en a plus ma bonne dame!

Christian Wurlo, Rolle

Crise financière Taxer les drogués de la finance

Je suis surpris que lors des dernières péripéties de la crise financière, la taxe Tobin, soit la taxe sur les transactions financières, souvent discutée, ne soit jamais adoptée mais que l'on envisage d'augmenter la TVA.

A mon avis cette taxe serait pourtant un bon remède pour juguler la crise. Mais déjà avec un taux de 0.1% le lobby bancaire hurle et menace de disloquer la place financière sous des cieus plus cléments. En comparant la TTF (taxe sur les transactions financières) et la TVA, l'on constate l'absurdité de la situation actuelle: le consommateur qui est obligé de consommer pour survivre paie 8% de TVA chez nous (environ 20% en Europe). En revanche personne ne force l'investisseur à acheter de l'argent, des papiers valeurs, des fonds, des futures (contrats à terme), etc. Il les achète dans l'espoir d'un gain sans devoir travailler. Pour lui c'est devenu comme une drogue. Il a même inventé des machines qui spéculent plus vite que son ombre. L'alcool et le tabac sont fortement taxés. Pourtant il n'existe pas de lobby d'alcooliques ou de fumeurs pour contester ces taxes.

Pourquoi les drogués de la finance ne seraient-ils pas taxés?

L'on devrait mettre en place une TTF d'au moins 1% qui

augmenterait annuellement de 1% et en compensation la TVA diminuerait de 1%. Ce serait un frein efficace au capitalisme spéculatif, déconnecté de l'économie réelle, et cela renforcerait le pouvoir d'achat des consommateurs et la demande intérieure, donc l'économie réelle.

Hansjörg Zentner, Lausanne

Faune Les dégâts imaginaires du lynx

Reprenant un communiqué de presse officiel du canton, 24 heures du 28 octobre fait état des intentions des autorités de déplacer des lynx en Autriche. Cette translocation (c'est le terme!) fera des heureux dans les régions d'accueil et, c'est son but premier, satisfera les chasseurs, du moins provisoirement... Acceptons ce geste d'apaisement envers ceux qui œuvrent à la régulation de la faune mais qui voient dans les grands prédateurs des concurrents!

La justification des autorités à cette exportation est, elle, plus discutable: il s'agirait des Alpes vaudoises. Cet argument ne tient pas!

Cette année il n'y a eu qu'une seule attaque de grand prédateur sur le petit bétail des Alpes de notre canton; et encore s'agit-il d'un cas ambigu (lynx, loup, chien errant?). L'année

passée, 10 moutons ont été victimes du lynx. Ce chiffre est à mettre en relation avec les quelque 8000 ovins estivant dans les Alpes vaudoises. Ces résultats sont tout à l'honneur des éleveurs et bergers qui ont mis en place des mesures de protection efficaces même en présence d'un nombre élevé de lynx.

Il n'y a non plus de «dégâts sur la faune»! La soixantaine d'ongules prélevées annuellement par un lynx constitue quasi sa seule nourriture. Il prélève ses proies et joue son rôle de régulateur. On peut ainsi compter sur une adaptation naturelle de la population de lynx à celle de ses proies. Il est malheureux de stigmatiser ce super(be) prédateur alors qu'il ne fait que se nourrir.

Serge Ansermet, secrétaire régional du WWF Vaud

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre via www.24heures.ch, ou à courrierdeslecteurs@24heures.ch, ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues.

24 heures

Adresses: avenue de la Gare 33, CP 585, 1001 Lausanne.

Tél.: 021 349 44 44

Fax: 021 349 44 19

Internet: www.24heures.ch

E-mail: 24heures@edipresse.ch

Rédactions régionales
Lausanne et région: av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne, tél. 021 349 44 44.

Riviera-Chablais: rue du Clos 12, 1800 Vevey, tél. 021 966 82 82.

Nord vaudois-Broye: av. Haldimand 6, case postale 803, 1401 Yverdon-les-Bains, tél. 024 424 84 24.

La Côte: av. Perdtemps 11, case postale 1424, 1260 Nyon 1, tél. 022 994 40 80.

Abonnements

Tarifs pour la Suisse (TVA 2,5% incluse), 12 mois Fr. 399.-.

Courrier: case postale, 1001 Lausanne,

Tél.: 0842 824 124

(lu-ve 7 h 30-12 h/13 h 30-17 h)

www.24heures.ch/offre

Suspension et changement d'adresse temporaire:

Gratuit sur www.24heures.ch

tél. 0900 924 124 (6 fr. service et appel

compris. Tarif pour le réseau fixe.)

Autres services: tél. 0842 824 124,

fax 021 349 31 69.

Rédaction

Rédaction en chef: Thierry Meyer

(rédacteur en chef, resp.), Claude

Ansermoz (rédacteur en chef adjoint,

Samedi) Federico Camponovo (rédacteur

en chef adjoint), Corinne Feuz (rédactrice

en chef adjointe), Leonardo Pescante

(rédacteur en chef adjoint, multimédia),

Laurent Martin (directeur artistique), Ivana

Goretta (promotion éditoriale), Assistante

du rédacteur en chef: Laurence Pidoux.

Chefs de rubriques

Vaud & Régions: Gérald Cordonier, Joëlle

Fabre (responsables), Justin Favrod

(politique), Katarzyna Gornik (économie

locale), Gérald Cordonier (Lausanne et

région), Isabelle Biolley (Nord vaudois-

Broye), Patrick Monay (Riviera-Chablais),

Michel Jotterand (La Côte).

Suisse: Judith Mayencourt;

Monde: Olivier Bot; **Economie:** Roland

Rossier; **Sports:** Pierre-Alain Schlosser;

Notre époque: Yseult Théraluz; **Culture:**

Jean Ellgass;

Portraits: Michel Rime; **Service images:**

Yael Saugy; **Internet:** Gilles Biéler.

Suppléments: Jean-François Krähnenbühl.

Edition: Jean-Michel Jacot-Descombes

(chef d'édition).

Daniilo Berta (production).

Xavier Dormond (infographie).

Contact des collaborateurs du journal

par courriel selon le modèle:

prenom.nom@edipresse.ch

Médiateur: Daniel Cornu

(www.mediateur.edipresse.ch).

Marketing: Fabrice Schoch

Direction éditoriale: Eric Hoesli

Direction vente et marketing: Jean-Paul

Schwindt.

Editeur

Edipresse Publications SA,

avenue de la Gare 33, 1001 Lausanne.

Directeur général: Serge Reymond.

Indication des participations importantes

selon article 322 CPS: ER Publishing SA,

Terre et Nature SA, Ecran P&P SA, Jobup

SA, Editions Le Régional SA, Comfriends

SA, Homegate SA.

Publicité

EDIPIUB SA

Suisse romande: 33, avenue de la Gare,

1001 Lausanne - Tél. +41 21 349 50 50 -

edipub.lausanne@edipresse.ch

Suisse alémanique: Mühlebachstrasse 43,

8032 Zürich - Tél. +41 44 251 35 75 -

edipub.zuerich@edipresse.ch

Audience REMP: 223'000 lecteurs

(MACH Basic 2011-2).

Tirages contrôlés REMP/FRP.

Edition totale: 78964 ex. Membre de la

combinaison TOP 2.Romandie. Nouvelle

échelle de rabais Edipresse TOP Conto

valable.

Mise en garde: une exploitation, à quelque

fin que ce soit, d'annonces paraissant dans

24 heures, par des tiers non autorisés,

notamment dans des services en ligne, est

proscrite et sera poursuivie

Services

Secours

Police	117
Pompiers	118
Ambulance, SMUR	144
Air Glaciers	1415
REGA	1414
Sauvetage du lac	117
Secours routiers	140
La Main Tendue	143
Centre d'information toxicologique	145
SOS-Enfants Ligne d'aide aux enfants et aux jeunes	147
Caritas Vaud, accompagnement de personnes malades ou en fin de vie	021 320 34 61

Permanences

Ardentis Clinique Dentaire 7/7 Cossonay - Lausanne - LeMont - Morges - Vevey - Villars - Yverdon www.ardentis.ch 058 234 00 00	Centrale d'accueil et d'orientation psychiatrique de l'Est Vaudois 24h/24 0800 779 779
Centre médical de Vidy A deux pas du rond-point de La Maladière. Urgences médicochirurgicales, physiothérapie, chirurgie de la main, gynécologie, chiropratique. Sa di 9 h-23 h, lu-ve 7 h-23 h, Rte de Chavannes 11 021 622 87 77	Centre médical Vidy Source Aile est de la Clinique de la Source. Urgences médicochirurgicales, gynécologie. Avec ou sans assurance privée. Sa-di 9 h-21 h, lu-ve 7 h-21 h Av. Vinet 30 021 641 25 25

Consultation d'orthopédie et de la main de la Clinique Bois-Cerf Ouvert 5 jours sur 7 sur rendez-vous Avenue d'Ouchy 31 021 619 69 99	Permanence de Longeraie Urgences chirurgicales SOS main. 24 h/24 Av. de la Gare 9 021 321 03 00
Policlinique Médicale Universitaire (PMU) Rue du Bugnon 44 Médecine interne/médecine générale 021 314 60 60 Centre de vaccination et médecine des voyages 021 314 49 39	Stomatologie et médecine dentaire 021 314 47 47
Visites aux malades des cliniques privées Clinique Bois-Cerf. 9 h-21 h 30 021 619 69 69 Clinique Cecil. 9 h-21 h 30 021 310 50 00	

Clinique de la Source. 9 h-21 h 021 641 33 33	Clinique de Montchoisi 10 h-20 h 30 021 619 39 39
Centrale des médecins et médecins-dentistes de garde 24h/24. Ordonnances urgentes seulement, dès 23 h au matin 0848 133 133	Permanence dentaire de Bel-Air urgences et tous soins 7/7 - 365/365 1, place Bel-Air (Tour Métropole) - Lausanne 021 320 32 81
Permanence PMU-Flon Bâtiment Les Mercier au FLON. Urgences médicales ambulatoires. Voie du Chariot 4. Lu-sa 7 h-21 h, di 10 h-21 h 021 314 90 90	

Pharmacies de garde

Pharmacie 24 SA/ Lausanne 021 613 12 24 50 m de l'avenue d'Ouchy. Avenue Montchoisi 3. 8 h-24 h Sans taxe d'urgence.	Pharmacie du Centre/ Aigle 024 466 23 51 Place du Centre 3.
Pharmacie Grognoz/ Echallens 021 886 23 50 Rue de la Poste 3. 13 h 30-18 h 30	Pharmacie Sun Store/ Orbe 024 441 83 64 Centre Coop. Route de Montcherand.

Pharmacie Capitoile-Bullet/ Estavayer-le-Lac 026 663 10 09 Grand-Rue 23.	Pharmacie Sun Store/ Gland 022 404 12 80 Rue des Alpes 2. Jusqu'à 19 h 30
Pharmacie de Leysin 024 493 45 00 A. et P.-A. Vaudroz. Avenue Rollier. 8 h 30-12 h, 14 h-18 h 30 Urgences (sur ordonnance).	Pharmacie Sun Store/ Martigny 027 722 76 76 Place du Manoir. Jusqu'à 17 h
Pharmacie Capitoile Buttet-Crochetan/Monthey 024 471 38 31 Avenue de la Gare 13.	Pharmacie Moudonnoise 021 905 94 10 Avenue de la Gare

Pharmacie de la Promenade/ Payerne 026 662 18 18 Place Général-Guisan 7. Jusqu'à 19 h	Pharmacie de Préverenges 021 801 41 52 Les Uttins. Jusqu'à 19 h
Pharmacie Sun Store Prilly (Malley Lumière) 021 661 11 71 Viaduc 1. 8 h-22 h	Pharmacie Sun Store 7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence.
Pharmacie de la Mèbre/ Renens 021 634 01 58 Rue de la Mèbre 6. 8 h-19 h	Pharmacie de Coppet/ Vevey 021 921 97 22 Avenue de Corsier 7. Jusqu'à 20 h
Pharmacie Fleury/ Villars-sur-Ollon 024 495 11 22 Avenue Centrale Urgences (sur ordonnance).	Pharmacieplus de la Gare/ Yverdon-les-Bains 024 426 63 65 Avenue de la Gare 10. 7 h 30-20 h 30